

[Español](#)[English](#)

## DÉCLARATION DE YAMOUSSOUKRO POUR LA PAIX

Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 5 Décembre 1997

<a href="#">Page d'accueil</a>
<a href="#">Contacter</a>
<a href="#">Nouveautés</a>
<a href="#">Projets</a>
<a href="#">Liens</a>
<a href="#">Déclarations</a>
<a href="#">Recherche</a>
<a href="#">Publications</a>
<a href="#">Résolutions des Nations Unies</a>
<a href="#">Année internationale pour une Culture de la Paix</a>
<a href="#">Manifeste 2000</a>
<a href="#">Education pour une Culture de la Paix</a>
<a href="#">Paix, Droits de l'homme, Démocratie et Tolérance</a>
<a href="#">Unité de la Paix et des nouvelles dimensions de la sécurité</a>
<a href="#">Femmes et Culture de la Paix</a>
<a href="#">Dialogue culturel et pluralisme pour une Culture de la Paix</a>
<a href="#">Jeunesse</a>
<a href="#">Bureaux UNESCO et les Commissions Nationales</a>
<a href="#">Chaires UNESCO</a>
<a href="#">Prix UNESCO</a>

Cette information est fournie par

UNESCO  
Unité Culture de la Paix (CPP)  
Communication & Information  
7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP  
FRANCE  
Tél : (+33 1) 45 68 12 19  
Fax : (+33 1) 45 68 55 57  
Mél : [cofpeace@unesco.org](mailto:cofpeace@unesco.org)  
Internet:  
[www.unesco.org/cpp](http://www.unesco.org/cpp)

Réuni le 2 décembre 1997, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix à Yamoussoukro, pour sa première session, et après avoir participé au symposium international sur le thème: « La résolution des conflits: nouvelles approches et stratégies de prévention » organisé les 3 et 4 décembre à Yamoussoukro, le Conseil international d'orientation de la Fondation Félix Houphouët-Boigny,

Considérant que la paix est un droit inaliénable de l'Homme et de tous les peuples ;

Considérant que la liberté, la justice, le respect des droits de l'homme et la démocratie sont inséparables de la paix et en constituent les fondements les plus sûrs ;

Considérant le nombre élevé de conflits et de foyers de tensions dans le monde, et particulièrement en Afrique ;

Considérant que les moyens de la diplomatie classique de prévention ou de résolution des conflits ne sauraient suffire à garantir la paix ;

Considérant la déclaration du Directeur général de l'UNESCO de janvier 1997 sur « Le droit de l'être humain à la paix » comme une contribution majeure à la promotion de la culture de paix dont l'introduction dans le système éducatif demeure une exigence morale;

Considérant que le recours à la guerre est une défaite de la pensée et de la raison et un aveu d'impuissance ;

Considérant que le dialogue et la persuasion, la culture de la paix, l'impartialité de l'Etat, le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit, ainsi qu'une répartition juste et équilibrée des ressources nationales, constituent un rempart contre les conflits ;

Considérant que la mission de la Fondation repose sur ces valeurs ;

Demande la création de réseaux d'observatoires ou de structures nationales et sous-régionales d'alerte pour prévenir les conflits ;

Propose, dans les relations internationales, de recourir, dans toute la mesure du possible, et de préférence aux sanctions politiques et économiques, à la force morale du dialogue et à l'esprit de conciliation pour parvenir à la paix et au consensus ;

Remercie et félicite le Président Henri Konan Bédié qui a permis à la Fondation Félix Houphouët-Boigny d'ouvrir ses portes et d'entreprendre la noble mission de recherche de la paix que lui avait assignée son illustre prédécesseur ;

Réitère son adhésion totale au message de paix du Président Félix Houphouët-Boigny fondé sur la prévention et le règlement pacifique des conflits par le dialogue ;

Invite les chefs d'Etat et de gouvernement à promouvoir par le dialogue cette vision africaine relations internationales, qui s'inspire de la philosophie et de l'action du Président Félix Houphouët-Boigny ;

Encourage les chefs d'Etat et de gouvernement à continuer de privilégier les politiques de prévention et la résolution pacifique des conflits, selon la philosophie du Président Félix Houphouët-Boigny, et à souscrire à la présente déclaration dite « Déclaration de Yamoussoukro pour la Paix », en la signant solennellement.

© UNESCO

*Disclaimer*

